

22-03-12 Personnel Communal – Personnel Communal

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

Par délibération n° 19-12-10 du 2 décembre 2019, deux postes d'adjoints du patrimoine ont été créés à temps non complet à raison de 50 % du temps plein soit 17h30 hebdomadaires.

Il convient de porter les temps de travail pour ces deux postes à 70 % soit 24 h 30 hebdomadaires pour l'un et 80 % soit 28 h 00 hebdomadaires pour l'autre, pour pallier la mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un agent de la médiathèque.

Un adjoint administratif a annoncé sa mutation en Mairie de Saint-Etienne fin mai 2022. Pour permettre la gestion de la procédure de recrutement, il convient d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver le tableau des effectifs suivant :

Grades	Postes ouverts par délibération antérieure	Postes Pourvus au 31/3/22	Postes ouverts au 1/4/2022	Dont TNC
Filière Administrative				
Attachés principaux territoriaux	1	1	1	
Attachés territoriaux	2	2	2	
Rédacteurs principaux de 1 ^{ère} classe	2	1	2	
Rédacteurs principaux de 2 ^{ème} classe				
Rédacteurs				
Adjoints administratifs principaux de 1 ^{ère} classe	7	7	8	
Adjoints administratifs principaux de 2 ^{ème} classe	5	5	6	
Adjoints administratifs territoriaux	7	4	7	
Filière Police Municipale				
Chefs de service de Police Municipale principal de 1 ^{ère} classe	0			
Brigadiers chefs principaux	5	4	5	
Filière Technique				
Ingénieurs	0			
Techniciens principaux de 1 ^{ère} classe	3	3	3	
Techniciens principaux de 2 ^{ème} classe				

Techniciens				
Agents de maîtrise principaux	6	6	6	
Agents de maîtrise	1	1	1	
Adjoints techniques territoriaux principaux de 1 ^{ère} classe	13	10	13	
Adjoints techniques territoriaux principaux de 2 ^{ème} classe	14	14	14	3
Adjoints techniques territoriaux	31	28	31	12
Filière Sanitaire & Sociale				
Infirmiers				
Puéricultrices classe normale	1	1	1	1
Educateurs de jeunes enfants classe exceptionnelle	1	1	1	
Educateurs de jeunes enfants	3	3	3	
Auxiliaires de puériculture de classe supérieure	7	7	7	
Auxiliaires de puériculture de classe normale	10	4	10	
Agents spécialisés principaux de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	3	3	3	1
Agents spécialisés principaux de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1	1	1	
Filière Culturelle				
Bibliothécaires principaux territoriaux	1	1	1	
Professeurs Enseignement artistique de classe normale	1	1	1	
Assistants d'enseignement artistique principaux de 1 ^{ère} classe	11	11	11	8
Assistants d'enseignement artistique principaux de 2 ^{ème} classe	4	4	4	4
Assistants d'enseignement artistique	6	3	6	6
Adjoints du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	3	3	3	1
Adjoints du patrimoine	2	2	2	2
Filière Animation				
Animateurs territoriaux principaux 1 ^{ère} classe	1	1	1	
Animateurs territoriaux principaux 2 ^{ème} classe				

Animateurs territoriaux	1	0	1	
Adjoints d'animation territoriaux	20	11	20	17
Emplois spécifiques				
Médecin vacataire	1	1	1	
Vacataires études surveillées	6	0	6	
Vacataires animateurs Centre de Loisirs	5	0	5	
Apprentis	3	3	3	
Emplois aidés droit privé (contrats d'avenir – CAE...)	1	1	1	
Total	189	148	191	55

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 22 mars 2022

Le Maire,
Christian SERVANT

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 21 mars 2022

22-03-12 Personnel Communal – Personnel Communal

Modification du tableau des effectifs

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 23 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille
- PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc -
WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude
- COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale
- ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe
- GARBAY Isabelle - LAFON Lise - MOURGUES Corinne

Etaient absents :

MM. BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - BARBE Sylvie - JOLY Florence
- RODRIGUES SOUSA Hugo - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. BRUNEAU à Mme GEUSENS
Mme REPELLINI à Mme PAPIN
Mme BARBE à M. DI PAOLO
Mme JOLY à Mme BISACCIA
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN